

Demande d'accompagnement social au LSKO

Le service LSKO (Lëtzebuerger Integratiouns- a Sozialkohäsiounscenter) de la Croix-Rouge luxembourgeoise soutient les bénéficiaires de protection internationale (BPI) et les aide à s'intégrer dans la société luxembourgeoise. Il propose un accompagnement social personnalisé dans certaines situations particulières et des mesures générales (workshops, formations) qui visent à augmenter le degré d'autonomie (empowerment) des personnes BPI. Les Offices sociaux peuvent orienter au LSKO les personnes BPI qui répondent aux critères d'orientation détaillés ci-dessous pour un accompagnement social individuel. A noter que l'intervention du LSKO est limitée dans le temps et que le LSKO se réserve le droit de réorienter le bénéficiaire à l'Office social concerné une fois son intervention terminée.

Voici les critères d'orientation vers le LSKO (1 critère est suffisant pour l'orientation) :

- Demandes de regroupement familial complexes qui nécessitent un soutien au niveau de la documentation, de l'élaboration d'un trajet de voyage ou même logistique ;
- Jeunes de moins de 25 ans qui sont seuls au Luxembourg et qui ne sont pas pris en charge par un autre organisme (comme par exemple l'Office national de l'enfance ou le SePas) ;
- Personnes analphabètes dans leur langue maternelle ;
- Incapacité à maintenir les droits sociaux, liée à une détresse psychique et/ou des troubles du comportement, qui diminuent la capacité du bénéficiaire à effectuer des actes de la vie quotidienne.

Les professionnels des Offices sociaux qui souhaitent solliciter un accompagnement social au LSKO sont priés de remplir le formulaire ci-dessous et d'y joindre une anamnèse de la situation du BPI concerné. A la réception de ce formulaire, le LSKO statuera sur la demande dans un délai maximal d'un mois et informera l'Office social concerné de la décision motivée par écrit.

1.Coordonnées du professionnel de l'Office social

Nom Nom de l'Office social

Prénom Téléphone

Fonction E-mail

2.Coordonnées du BPI

Nom Rue

Prénom Numéro

Matricule Ville

E-mail Code postal

Téléphone Pays d'origine

3. Langues parlées par le BPI

Langues

Interprète nécessaire

4. Critère d'orientation applicable

Regroupement familial complexe qui nécessite un soutien au niveau de la documentation, de l'élaboration d'un trajet de voyage ou de la logistique

Jeunes de moins de 25 ans qui sont seuls au Luxembourg et qui ne sont pas pris en charge par un autre organisme (comme par exemple l'Office national de l'enfance ou SEPAS)

Analphabètes dans leur langue maternelle

Incapacité à maintenir les droits sociaux, liée à une détresse psychique et/ou des troubles du comportement, qui diminuent la capacité du bénéficiaire à effectuer des actes de la vie quotidienne

Pour information, vous trouverez sur ce lien [la notice RGPD du service LSKO](#) dans différentes langues.

Pour toutes questions concernant ce formulaire ou les critères de prise en charge du service LSKO n'hésitez pas à nous contacter au 27 55 5600 ou sur ressource.integration@croix-rouge.lu